

# Dossier à constituer pour demander une subvention au titre du FLACR\*

---

\* Fonds Local d'Adaptation du Commerce Rural

Pour être recevable, le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre d'intention et de demande de subvention, et une délibération approuvant les travaux pour les communes,
- un descriptif des dépenses envisagées (plan, objet, objectifs poursuivis),
- une attestation sur l'honneur récapitulant les aides publiques reçues les 5 dernières années (afin de vérifier le respect de la règle de minimis),
- un plan de financement HT du projet,
- les devis estimatifs et quantitatifs,
- un RIB,
- un Extrait Kbis ou extrait au registre des métiers, de moins de 3 mois, ou publication de l'inscription pour les associations,
- le dernier compte de résultat et bilan, à défaut un bilan prévisionnel.

Un avis écrit de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale (CCIT) et de la Chambre de Métiers d'Alsace (CMA) est émis sur le dossier.

## **Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de COLMAR et du CENTRE-ALSACE**

1, Place de la Gare  
B.P. 40007  
68001 COLMAR CEDEX

## **Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale SUD ALSACE MULHOUSE**

8, rue du 17 Novembre  
B.P. 1088  
68051 MULHOUSE CEDEX

## **Chambre de Métiers d'Alsace**

Section de COLMAR  
13 avenue de la République  
BP 20609  
68009 COLMAR CEDEX

## **Chambre de Métiers d'Alsace**

Section de Mulhouse  
12, boulevard de l'Europe  
BP 3007  
68061 MULHOUSE CEDEX

Il est préférable de préparer ces dossiers en concertation avec les chambres consulaires, conseillères en la matière.

Les dossiers sont à déposer à :

PREFECTURE DU HAUT-RHIN  
Direction des Actions et des Moyens de l'Etat  
Bureau du Développement du Territoire et de la Coopération Transfrontalière  
7 rue Bruat  
BP 10489 68020 COLMAR CEDEX.